

L'ÉCONOMIE POLITIQUE INTERNATIONALE ENTRE THÉORIES ET HISTOIRE

MEHDI ABBAS *

Cet article présente les principales problématiques, approches et conceptualisation de l'Économie politique internationale. Il introduit aux débats de la discipline et fournit une grille de lecture des textes constitutifs du dossier de ce numéro. D'une interrogation sur la puissance dans les relations économiques internationales, l'Économie politique internationale porte désormais son attention aux questions de gouvernance économique globale. L'article insiste sur le pluralisme de l'Économie politique internationale, sur le dialogue des théories et des faits qui anime cette approche et sur l'éclatement des paradigmes fondateurs. L'article se conclut sur les perspectives ouvertes par les travaux d'Économie politique internationale.

Cette contribution est une longue introduction à l'Économie politique internationale (ÉPI) ¹ mettant en valeur l'éclectisme des approches, des problématiques et des concepts qu'elle mobilise dans l'analyse des relations économiques internationales. Sans prétendre à l'exhaustivité, cette contribution propose un panorama de cette discipline. Les textes

* ENSEIGNANT-CHERCHEUR, LEPI-CNRS (LABORATOIRE D'ÉCONOMIE DE LA PRODUCTION ET DE L'INTÉGRATION INTERNATIONALE), UNIVERSITÉ PIERRE MENDES FRANCE (GRENOBLE)

¹ On reprend à notre compte la distinction opérée par P. Katzstein *et al.* entre Économie politique internationale en tant que discipline et économie politique internationale en tant que domaine spécifique des relations économiques internationales au sens où il existe une économie politique internationale du commerce, de la finance, etc., où interviennent différents acteurs confrontés à des problématiques de champs spécifiques et ayant des préférences et des politiques différenciées. Peter Katzenstein, Robert Keohane, Stephen Krasner [1998], « *International Organization and the Study of World Politics* », *International Organization*, vol. 52, n° 4, Autumn, p. 645-685.

du dossier illustrent, raffinent et approfondissent cette présentation et la proposition qui la fonde.

L'ÉPI est une discipline universitaire reconnue, du moins dans le monde anglo-saxon. Elle possède un ensemble cohérent de propositions et de concepts, de théories et de programmes de recherche ². Elle s'autonomise en tant que discipline vis-à-vis des relations internationales à partir des années 1970, lorsque l'économie internationale connaît une série d'évolutions qui conduisent à poser la question du déclin relatif de la puissance américaine face à l'émergence de nouveaux compétiteurs économiques (Japon et Allemagne). Cela conduira à inscrire au centre de l'agenda de recherche de l'ÉPI la question de la puissance, de ses fondements économiques et de la façon dont les stratégies de puissance influent sur les relations économiques internationales. De fait, le premier choc pétrolier, la fin des Accords monétaires de Bretton Woods et le climat de détente entre l'URSS et les États-Unis conduisent à relativiser les enjeux de sécurité internationale au profit de la réflexion sur la stabilité économique internationale.

Aussi l'ÉPI s'est-elle construite dès le départ sur la confrontation permanente de la théorie aux faits, ces derniers exerçant sur les chercheurs de cette discipline une force de rappel les conduisant à refuser l'abstraction et la formulation d'hypothèses ne « collant » pas à la réalité observée. Ce dialogue faits-théories constitue l'originalité de l'ÉPI dans l'analyse des relations économiques internationales. Il en constitue la principale limite car l'ÉPI est une discipline essentiellement interprétative qui certes identifie des causalités, mais *a posteriori* et *ex-post*.

La définition canonique de ce qu'est l'Économie politique internationale est donnée par Robert Gilpin selon lequel elle traite de « l'interaction réciproque et dynamique dans les

² Pour un détail de ces éléments et en se limitant aux sources françaises, le lecteur pourra consulter les références suivantes : Stéphane Paquin, *La nouvelle économie politique internationale*, Armand Colin, Paris, 2008 ; Gérard Kébabdjian, *Les théories de l'Économie politique internationale*, Seuil, Paris, 1999 ; Pierre Berthaud, Gérard Kébabdjian (eds.), *La question politique en économie internationale*, La Découverte, Paris, 2004 ; Christian Chavagneux, *Économie politique internationale*, La Découverte, Paris, 2004 ; Jean-Christophe Graz, *La gouvernance de la mondialisation*, La Découverte, Paris, 2004. Pour une approche orientée plus vers les relations internationales voir Dario Battistella [2003], *Théories des relations internationales*, Paris, Presses de Sciences Po, et Josepha Laroche, 2000, *Politique internationale*, 2^e édition, Paris, LGDJ.

relations internationales entre l'accumulation de la richesse et la poursuite de la puissance». Ces interactions sont le plus fréquemment envisagées sous l'angle de l'opposition entre l'État (associé au phénomène de puissance) et le marché (associé à la création de richesse). En effet, toujours selon R. Gilpin, «dans le monde moderne, l'existence parallèle et l'interaction mutuelle de l'État et du marché créent l'économie politique»³. Mais il n'y a aucune raison de limiter les rapports de forces aux relations interétatiques. Au contraire, le champ des relations de pouvoir, les combinaisons d'effets asymétriques et l'inégalité des unités en présence embrassent l'ensemble des acteurs nationaux et internationaux. La transnationalisation des activités productives, commerciales et financières, l'apparition de dynamiques intégratives privées (firmes-réseaux, globalisation financière, etc.) et publiques (processus de régionalisation, accords internationaux, internationalisation du droit, etc.) ont renouvelé, mais n'ont pas mis fin à la problématique de la double articulation entre le national et l'international, et entre l'économique et le politique.

Cette contribution s'organise en cinq sections. La première précise l'apport que constituent les problématisations de l'Économie politique internationale dans l'analyse des relations économiques internationales. Les deuxième et troisième sections passent en revue les principaux courants afin de montrer la pluralité des approches. La quatrième section prolonge cette présentation mais en s'attachant aux notions-clés de la discipline : l'hégémonie et les régimes internationaux. Enfin le texte conclut sur les orientations actuelles de la recherche.

L'Économie politique internationale : une approche et une problématique

L'économie politique internationale se fonde sur le refus de poser l'extériorité de l'État par rapport au processus économique en général et aux relations économiques internationales en particulier. Elle permet de penser les conflits-coopérations résultant de la confrontation des intérêts et préférences des États, des acteurs privés (entreprises, ONG, experts, etc.) tels qu'ils se manifestent dans les trois dimensions constitutives des relations économiques internationales : le système des

³ Robert Gilpin [2001], *Global Political Economy. Understanding the International Economic Order*, Princeton, Princeton University Press.

États, les interdépendances de marché et les arrangements institutionnels.

En tant que problématique, l'ÉPI s'interroge sur les enjeux de richesse et de puissance sous-jacents aux régulations, aux institutions et aux comportements des acteurs de l'économie internationale. Elle porte son attention sur les problèmes d'organisation des relations et des rapports entre des entités politiques formant un système d'autorité politique fragmenté au sein d'une économie transnationalisée. Elle développe un questionnement liant État national et déploiement du capitalisme à partir et dans des espaces différenciés et hiérarchisés. Cela la conduit à affirmer que les relations économiques internationales ne procèdent pas de la seule logique des États, pas plus qu'elles ne sont conditionnées par la seule dynamique du capital⁴. L'ÉPI constitue ainsi une théorie des institutions et de la coopération internationale offrant des outils d'analyse des diverses formes de socialisation des rapports économiques internationaux allant au-delà des procédures de marché ou de la contrainte politique.

Illustrons la valeur ajoutée d'une approche en termes d'Économie politique internationale par rapport à une problématique économique standard. Lorsqu'il aborde les questions du commerce international, l'économiste pose la problématique des gains associés à une politique d'ouverture. Ayant pour norme analytique l'équilibre, l'analyse aboutit en général à ce que l'équilibre de libre-échange soit toujours supérieur en termes de bien-être, d'allocation des ressources et d'efficacité productive. Le choix de l'ouverture se fait en fonction d'une variable unique: la structure des prix relatifs, et l'écart entre les prix relatifs nationaux et ceux en vigueur sur le « marché mondial ». Toute autre variable serait de nature « politique ». Et c'est précisément à ce niveau que l'Économie politique internationale constitue un enrichissement considérable.

⁴ Tout en admettant l'existence d'une interaction interne/international, il existe ainsi deux approches quant au niveau premier d'analyse. *L'approche domesticiste* selon laquelle les structures, les institutions et les équilibres des groupes d'intérêts nationaux sont les principales variables qui influencent la politique économique internationale d'un État. *L'approche systémique* insiste sur les équilibres de puissance, la configuration structurelle d'un domaine des relations économiques internationales et les multiples canaux d'interdépendance économiques comme variables causales de premier ordre de la diplomatie et de la politique économique d'un État.

Tout d'abord, l'ÉPI ne réduit pas l'ouverture au seul jeu des avantages comparatifs. L'ouverture est envisagée comme un choix articulant les préférences des agents aux choix du décideur politique, ce dernier n'étant pas envisagé isolément des équilibres sociopolitiques et socio-économiques nationaux. Les choix de politique commerciale apparaissent dès lors comme la manifestation de compromis entre groupes de groupes intermédiés et coordonnés par le décideur public. Cela conduit l'ÉPI à s'intéresser aux déterminants du comportement des acteurs en s'écartant de l'hypothèse d'agents maximisateurs de bien-être ou motivés par la recherche de rente. Ensuite, l'ouverture est dépendante de la configuration des équilibres internationaux, ce qui permet d'historiciser les formes, contenus et motivations des acteurs impliqués dans la formulation de la politique commerciale. Cela conduit à intégrer l'hétérogénéité des situations (pourquoi certains secteurs sont-ils plus ouverts à la concurrence que d'autres ? Pourquoi certains groupes sociaux sont-ils plus protégés ou mieux compensés que d'autres ?). Enfin, en posant la problématique de la puissance, l'ÉPI aborde la dimension politique du libre-échange d'un double point de vue, domestique et systémique. Du point de vue domestique, elle traite des effets de l'ouverture commerciale sur la répartition des revenus et des mécanismes de compensation des perdants du libre-échange. Du point de vue systémique, elle s'interroge sur la nature des règles commerciales internationales négociées par des acteurs inégaux et sur la façon dont ces éléments contraignent ou non les préférences des acteurs. En tant que théorie des institutions économiques internationales, elle étudie la succession de configurations historiques des relations économiques internationales.

Concernant l'économie politique internationale du système monétaire et financier, l'ÉPI s'intéresse aux déterminants systémiques et domesticistes qui orientent les choix de politique publique internationale en matière financière et monétaire. Elle ne limite pas sa problématique aux questions d'efficacité d'un régime de change. Elle s'ouvre à des questionnements sur le pouvoir monétaire et les moyens d'user de coercition monétaire dans les relations économiques internationales, sur les enjeux d'autonomie des politiques publiques compte tenu de la libéralisation des mouvements internationaux de capitaux qui constitue avec la fin de la guerre froide la transformation systémique la plus déterminante de l'après-Seconde Guerre mondiale⁵. La mobilité

⁵ David M. Andrews [1994], «Capital Mobility and State Autonomy: Towards a Structural Theory of International Monetary Relations», *International Studies Quarterly*, vol. 38, n° 2, June, p. 193-218.

internationale du capital réduit les marges de manœuvre des politiques publiques et constitue une « incitation structurelle » à l'ajustement des économies nationales. Sur cette dimension, on notera les réflexions de B. Cohen en termes de « *Unholy Trinity* »⁶. S'inspirant du triangle d'incompatibilité de Mundell selon lequel il est impossible pour un État de maintenir tout à la fois un taux de change fixe, la liberté de circulation des mouvements de capitaux (l'absence de contrôle des changes) et le libre choix de sa politique monétaire (la fixation du niveau des taux d'intérêt à court terme en fonction d'objectifs internes de politique économique), B. Cohen développe une analyse centrée sur la perte d'autonomie des États nationaux en matière de gestion macroéconomique. Il en tire des implications en termes de création de richesse et d'équilibre de l'économie politique globale.

Élargissons cette première réflexion à la mondialisation que l'ÉPI n'envisage pas comme le résultat neutre et naturel d'un processus mû par des lois économiques a-historiques ou par les forces exogènes du progrès technique. Au contraire, elle est approchée comme une construction politique qui bénéficie à certains groupes sociaux. Elle est le produit d'un discours politiquement et socialement construit, fondé sur une norme – elle-même construite – selon laquelle la libre circulation des biens et services, des capitaux et de l'information produira le meilleur résultat pour la croissance et le bien-être. Si certains auteurs voient dans la mondialisation un ensemble de processus interdépendants ayant connu un changement qualitatif dans les années 1990⁷ et ayant conduit à la mise en place d'une structure de production globale en réseau, d'autres la conçoivent, non pas en termes de structures, mais comme le résultat du projet politique d'une

⁶ Benjamin Cohen [1993], « The Triad and the Unholy Trinity: Lessons for the Pacific Region », in Richard Hoggott, Richard Leaver, John Ravenhill (eds.), *Pacific Economic Relations in the 1990s: Cooperation or Conflict?*, Boulder, Lynne Rienner, p. 133-158.

⁷ Keohane et Nye estiment que la mondialisation n'est qu'une intensification de « l'interdépendance complexe » qu'ils ont analysée dans les années 1970. Voir Robert Keohane, Joseph Nye [2001], *Power and Interdependence. World Politics in Transition*, 1977 pour la 1^{re} édition, Little, Brown and Company.

classe de capitalistes transnationaux ⁸ construit sur les bases d'une structure institutionnelle mise en place pour servir et faire progresser les préférences de cette classe, ce qui expliquerait les évolutions normatives des années 1980-1990. Du fait des gains différenciés qu'elle génère, la mondialisation est porteuse de conflits distributifs et productifs dont le résultat est de produire un bouleversement de l'équilibre des puissances.

Perceptible dès cette section, la pluralité des interprétations des faits économiques, politiques et sociaux internationaux est le reflet de la diversité, pour ne pas dire de l'hétérogénéité de l'ÉPI. Elle est constitutive d'une discipline qui se construit moins par la multiplication des thématiques qu'elle traite que par les perspectives théoriques qu'elle ouvre. Cela nécessite de préciser les principaux paradigmes qui structurent la discipline.

Les paradigmes fondateurs et leur évolution

Comme toute discipline sociale, l'ÉPI a été le produit et a produit un ensemble de discours fournissant, chacun selon sa logique propre, un éclairage particulier de la réalité, apportant ainsi des connaissances sur un problème donné.

L'Économie politique réaliste

À l'instar du mercantilisme d'où il puise son origine, la thèse sous-jacente au réalisme est que les États-nations, acteurs principaux des relations économiques internationales, poursuivent des buts de puissance. Le réalisme repose sur quatre hypothèses fondamentales : i) les États sont les acteurs clés du système international ; ii) les États peuvent être traités comme des unités homogènes guidées par leurs intérêts ; iii) les États agissent de façon rationnelle dans la défense de leurs intérêts et iv) l'anarchie au niveau international signifie que l'antagonisme des intérêts interétatiques peut conduire à des situations de

⁸ Roger Tooze, « Understanding the Global Political Economy: Applying Gramsci », *Millenium: Journal of International Studies*, vol. 19, n° 2, 1990, p. 273-280. Selon certains, le développement des nouvelles technologies a fait émerger des « travailleurs du savoir » favorables à la mondialisation et qui diffusent l'idéologie néolibérale. Stephen Gill, *Power and Resistance in the New World Order*, New York, Palgrave, 2002.

conflit et de coercition⁹. Ainsi l'ÉPI réaliste estime-t-elle que les États (agents rationnels) ont pour objectif inter-temporel la maximisation de leur fonction de puissance par l'accumulation de capacités (*capabilities*). On regroupe sous ce terme très générique l'ensemble des moyens qui permettent à un État d'exercer plus d'influence sur ses partenaires-rivaux qu'il n'en subit de leur part¹⁰. Puisque c'est une logique de puissance qui conditionne l'évolution des relations économiques internationales, l'économie est instrumentalisée en vue d'atteindre des objectifs de puissance. Selon une séquence partant du politique vers l'économique, l'économique est un moyen et non un but. Les

⁹ L'anarchie ne signifie pas le chaos ou le désordre. Elle renvoie au fait qu'il n'existe aucune autorité supérieure à l'État en matière de régulation des relations économiques internationales. L'absence d'une autorité centrale au-dessus des États souverains est ce qui distingue le système interétatique du système intraétatique conférant aux États une place centrale dans tout projet de régulation internationale.

¹⁰ La puissance est définie comme la capacité *intentionnelle ou non* d'exercer une contrainte sur les décisions des autres acteurs. C'est donc une conception à la fois quantitative et relationnelle qui est retenue. L'ÉPI fait de la recherche de la puissance au travers de l'activité économique de tous les acteurs, et pas seulement l'activité diplomatique des États, une dimension essentielle des relations internationales. Ainsi, s'est développée une conception de la puissance mettant en avant, d'une part, la *dimension interactive* des différentes ressources matérielles (matières premières, capacités économiques, industrielles et technologiques, mode d'organisation, etc.) à laquelle renvoie l'idée de *fongibilité* élaborée par Joseph Nye et, d'autre part, la *dimension différenciée et relative* où la puissance se décline en une série de positions dominantes selon les domaines (finance, production agricole, industrielle, armement, énergie, etc.) et des périodes historiques déterminées. Cette dimension différenciée et relative de la puissance figure dans les travaux de Stanley Hoffman avec son idée de «*configuration échiquéenne*» (l'organisation hiérarchisée de différents domaines des relations internationales) propre à chaque période, ou Susan Strange avec la notion de «*pouvoir de structure*» s'exprimant au sein des quatre structures majeures de l'économie politique globale : sécurité, production, finance et savoir. Stanley Hoffman [1982], *Le dilemme américain : suprématie ou ordre mondial*, Paris, Economica ; Joseph Nye [1992], *The Paradox of the American Power. Why the World's Only Superpower Can't Go it Alone*, Oxford, Oxford University Press ; Susan Strange [1987], «*The Persistent Myth of Lost Hegemony*», *International Organization*, vol. 41, n° 4, Autumn,

relations économiques internationales sont construites par les structures de la puissance, c'est-à-dire la répartition de la puissance au niveau international. À titre d'exemple, les organisations internationales sont des instruments au service des intérêts des grandes puissances. Aussi les conflits de puissance entre les États sont-ils la norme. Ils impulsent une dynamique conflictuelle à l'économie internationale. C'est «l'équilibre de la puissance» qui confère à l'international sa stabilité ou son instabilité. Les domaines, le contenu et l'agenda de la coopération internationale dépendront de «l'équilibre de la puissance».

L'économie politique libérale

L'ÉPI libérale apparaît comme le prolongement de l'économie politique néoclassique. Elle analyse le politique selon une grille de lecture identique à l'économique, c'est-à-dire une analyse coûts-avantages. L'ÉPI libérale est avant tout une critique de la nature de l'État telle qu'envisagée par l'ÉPI réaliste. Les États sont des acteurs pluralistes, et non-unitaires, motivés par la défense de leurs intérêts en termes de richesse et de bien-être, de fait le bien-être de leurs concitoyens. L'État est subordonné aux individus dans l'analyse des phénomènes internationaux et au-delà des États-nations, il y a les individus qui composent ces États nationaux. Dès lors, les États ont intérêt à établir des règles et des systèmes de régulation permettant le fonctionnement des différents marchés (marchés des biens et services, marchés des capitaux, marchés des changes), le respect de la concurrence et la fourniture des biens publics internationaux non pas pour des raisons de puissance, mais parce que cela accroît la richesse (le bien-être) de certains groupes sociaux. L'ÉPI libérale estime que c'est une logique d'intérêt (maximisation du bien-être) qui structure les relations économiques internationales. Ainsi les catégories collectives sont-elles exclues de l'analyse. Des notions comme l'économie nationale, le système international, la compétitivité nationale, etc., sont frappées de non-sens. Cette logique de l'intérêt conduit les acteurs à coopérer entre eux en vue d'atteindre des objectifs de richesse. C'est donc une configuration de coopération internationale qui prévaut au détriment de l'équilibre des puissances, tous les États gagnant à la coopération. Les relations économiques internationales constituent ainsi un jeu à somme positive (*win-win set*). La coopération est nécessaire pour maximiser les bénéfices éventuels et minimiser les dysfonctionnements possibles de l'interdépendance.

Les versions « néo » des deux paradigmes fondateurs de l'Économie politique internationale

Le renouvellement de l'ÉPI découle de l'accroissement des interdépendances économiques et de l'importance prise par le phénomène de transnationalisation du capital à partir des années 1970. La rupture « néo » est introduite par K. Waltz en 1979 avec l'approche néoréaliste. K. Waltz introduit la dimension systémique ou structurelle dans le réalisme. C'est pourquoi le néoréalisme est qualifié de réalisme structurel. De même, le néolibéralisme en ÉPI est parfois dénommé libéralisme institutionnel. Comme l'indique R. O. Keohane, la problématique n'est pas de remplacer, mais seulement de rendre conditionnelles certaines des propositions du modèle réaliste et du modèle libéral.

1. La nature et la conséquence de l'anarchie en ÉPI : Selon les néoréalistes, l'anarchie demeure la caractéristique centrale de l'ÉPI. Les néolibéraux estiment que les facteurs d'interdépendance en limitent la portée. En général, les néoréalistes estiment que l'anarchie est un facteur de contrainte par rapport aux comportements étatiques alors que les néolibéraux y voient un catalyseur de la coopération internationale.

2. La coopération internationale : Selon les néoréalistes, elle est difficile à obtenir, compliquée à maintenir et très dépendante des rapports de puissance entre États. Tout en estimant que la coopération est moins conflictuelle et plus facilement atteignable que ne le pensent les néoréalistes. Ils ajoutent qu'à l'aune de l'interdépendance complexe et des processus d'intégration, le choix n'est plus entre coopérer ou pas, mais quels gains retirer de la coopération.

3. Gains relatifs vs. gains absolus : Les néoréalistes posent une problématique de la coopération internationale en termes de gains relatifs. Face à cette analyse, les néolibéraux estiment que la problématique des gains absolus/gains relatifs dépend du domaine étudié. Dans les questions de sécurité, par exemple, c'est une problématique en termes de gains relatifs qu'il faut poser. Il en va de même dans le domaine commercial. Par contre, dans le domaine de la finance internationale, de la santé publique ou de l'environnement, ce serait plutôt une problématique en

termes de gains absolus qu'il conviendrait de retenir. La quantification et la saisie concrète des gains demeurent très problématiques.

4. **La priorité aux objectifs d'États** : Les deux courants mettent en avant les objectifs de sécurité nationale et de bien-être économique. Les approches « néo » ne modifient pas radicalement la hiérarchie posée par leurs prédécesseurs.

5. **Intentions vs. capacités** : Les néoréalistes confèrent aux capacités (matérielles et autres) un rôle déterminant dans le comportement d'État. Ils se différencient des néolibéraux qui estiment que les États ont des objectifs qui transcendent leurs capacités. Les intentions, les intérêts des agents, l'environnement international, l'information disponible sont des variables déterminantes de l'action étatique.

6. **Institutions et régimes** : La différence vient de leur importance en tant que facteur de réduction de l'anarchie, de consolidation de la coopération internationale et d'obtention de gains. Les néoréalistes estiment que les institutions, les organisations et les régimes internationaux ont une influence minimale. Les grandes puissances y jouent un rôle prépondérant. Les néolibéraux confèrent à ces différentes formes institutionnelles un rôle important dans la définition des intérêts et comportements des acteurs.

L'Économie politique internationale d'inspiration marxiste

La fin de la guerre froide et l'effondrement du bloc communiste ont considérablement réduit l'influence et la portée du marxisme en Économie politique internationale. Pourtant, l'ÉPI marxiste a contribué de façon notable aux évolutions conceptuelles de la discipline dont s'inspirent aujourd'hui les constructivistes. Ce sont les travaux d'inspiration marxiste de l'école de la dépendance qui sont à l'origine de l'émergence de l'ÉPI comme discipline séparée des relations internationales ¹¹.

¹¹ Thèse défendue par Peter Katzetsein *et al.* [1998], *op. cit.*

L'approche marxiste de l'ÉPI fait des classes sociales l'unité de base de l'analyse, dépassant ainsi le stato-centrisme des deux précédentes approches. Les classes adoptent un comportement de défense de leurs intérêts matériels. Dès lors, l'économie structure les rapports politiques, rejoignant l'économisme de l'ÉPI libérale. L'État est un acteur au service des intérêts et préférences de la classe dominante tout en intégrant le fait que le rapport de domination soit couplé à des procédures de légitimation, d'où des rapports hégémoniques entre les nations et entre les acteurs privés. Les organisations et les régulations internationales sont également au service des intérêts de cette classe dominante. L'ÉPI marxiste rejoint le réalisme sur la conflictualité des relations économiques internationales. L'antagonisme capital-travail, qui est central dans la dynamique du capitalisme et qui est appelé à s'étendre compte tenu de la nature expansive du capitalisme, est le moteur de la conflictualité économique internationale¹².

Cette propriété systémique a conduit à développer des recherches sur les canaux d'expansion du capitalisme et les nouveaux rapports de domination-légitimation qui accompagnent ce mouvement. Ainsi, la théorie de la dépendance ou l'approche en termes de système-monde¹³ ont introduit des déterminants historiques, sociologiques et idéologiques, en sus de l'économique et du politique, dans l'analyse de la division du travail et des flux majeurs de la mondialisation (main-d'œuvre, capitaux, informations) et du sous-développement, thème que seule l'ÉPI marxiste a investi.

De même, les travaux de Susan Strange et Robert Cox, d'inspiration marxiste, ont grandement enrichi l'Économie politique internationale, au point de considérer qu'ils sont à l'origine de l'éclatement de la distinction entre les quatre grands courants. La première s'intéressait aux relations de pouvoir couplées aux rapports d'autorité non-réductibles aux relations interétatiques. La puissance (articulation entre pouvoir et autorité) est un actif relationnel que de nombreux acteurs possèdent : États, firmes transnationales, réseaux d'information, monde de la finance, communauté d'experts, etc. Dès lors, Susan Strange estime qu'excepté les questions de sécurité internationale, l'État

¹² Stephen Gill [2002], *Power and Resistance in the New World Order*, New York, Palgrave.

¹³ Wallerstein Immanuel [1980], *The Modern World-System*, 3 volumes, New York, Academic Press.

n'est pas l'acteur principal de l'économie politique globale¹⁴. Dans les domaines de la production, de la finance et du savoir, des acteurs non-étatiques ont des capacités et un rôle plus importants. Robert Cox est le fondateur de l'approche néogramscienne en Économie politique internationale, qui postule le rôle des classes sociales dominantes dans l'organisation de la mondialisation à partir du « complexe État-société ». Selon Cox, le contexte social de production et les forces qui dominent l'économie de la production sont à la base du pouvoir et de la légitimité des États. Ils se projettent à l'international, contribuant ainsi à construire un ordre mondial conforme à leurs intérêts¹⁵. Les formes d'État, c'est-à-dire le complexe État-société produit d'une histoire nationale, créent les conditions de l'hégémonie, c'est-à-dire le rapport complexe de domination-consentement-légitimation tant dans l'ordre national qu'au niveau international. La position d'un État dans l'ordre mondial dépend de la façon dont se construit le compromis hégémonique national et des conditions de création et de répartition internationale de la richesse¹⁶.

L'Économie politique internationale constructiviste

L'ÉPI constructiviste s'est substituée à l'ÉPI marxiste à partir des années 1990. La mondialisation lui a donné l'occasion d'affirmer sa position dans les débats théoriques au point de contester la position dominante des paradigmes (néo) réaliste et (néo) libéral. Les théories constructivistes rejettent les hypothèses du stato-centrisme et de la rationalité (limitée ou procédurale) des acteurs et remplacent *l'intérêt national* par la notion d'*identité nationale*¹⁷. Le constructivisme confère aux acteurs la capacité de définir la réalité socio-économique et les enjeux qui lui sont associés. Ce processus de construction d'un problème ne repose pas sur les équilibres de puissance ou le jeu des intérêts mais sur

¹⁴ On peut tempérer cette position compte tenu du développement d'armées privées impliquées dans des opérations de conflit et de maintien de la paix.

¹⁵ Robert Cox [1987], *Production, Power and World Order: Social Forces in the Making of History*, New York, Columbia University Press.

¹⁶ Richard Stubbs, Geoffrey Underhill [2006] (eds.), *Political Economy in a Changing World Order*, 3rd edition, New York, Oxford University Press.

¹⁷ Alexander Wendt [1999], *Social Theory of International Politics*, Cambridge, Cambridge University Press.

les informations et les connaissances nouvelles qui constituent un facteur d'évolution des comportements des acteurs¹⁸. Ainsi, l'ÉPI constructiviste fait l'hypothèse que la connaissance qu'acquiert les acteurs sur un problème particulier les conduit à modifier leurs intérêts, leurs stratégies et leurs comportements. Elle insiste par ailleurs sur l'importance des processus de rétroaction et de socialisation par lesquels les normes internationales se diffusent au niveau étatique et infra-étatique par des procédures autres que les rapports de domination, de contrainte ou de capacités matérielles asymétriques.

Toutes sortes d'acteurs (États, firmes, ONG, OIG) sont en concurrence pour faire prévaloir certaines normes et établir des organisations afin de les propager. Les constructivistes insistent sur cette concurrence normative et sur les effets de transformation opérés par les corpus normatifs sur les acteurs. Leur originalité est d'estimer que ces effets sont, dans bien des cas, indépendants des rapports de puissance et de richesse. La coopération internationale devient créatrice d'entités collectives car elle modifie les rapports entre les acteurs et les rapports des acteurs à la réalité à laquelle ils sont confrontés. L'ÉPI constructiviste met en relation la production et la reproduction des pratiques sociales situées dans un contexte historique, politique, économique et géographique particulier. Elle aboutit ainsi à un

¹⁸ L'ÉPI constructiviste a contribué à montrer l'influence des communautés épistémiques en matière de coopération internationale. Une communauté épistémique se définit comme un réseau de professionnels doté de savoirs et de compétences reconnus dans un domaine, ce qui en fait un acteur en mesure d'exercer une autorité car capable de fournir aux décideurs politiques des indications, préalablement sélectionnées, en mesure d'influer sur les préférences des États. La diffusion de l'autorité, qui accompagne la globalisation économique, confère aux communautés épistémiques (groupes d'experts, arbitres internationaux, scientifiques, etc.) la capacité d'identifier les problèmes, de définir l'agenda d'une négociation et d'infléchir l'action politique dans un sens plutôt qu'un autre, puisque la communauté épistémique est à l'origine de la façon dont est perçu le problème. Peter Haas [1992], « Knowledge, Power and International Policy Coordination », *International Organization*, vol. 46, n° 1, Winter ; Michel Callon, Pierre Lascoune, Yves Barthe [2001], *Agir dans un monde incertain. Essai sur la démocratie technique*, Paris, Seuil ; Marie-Claude Smouts, Dario Battistella, Pascal Vennesson [2003], « Communauté épistémique », in *Dictionnaire des relations internationales*, Paris, Dalloz, p. 61-63.

relativisme en termes de principes et d'intérêts qui conduit à refuser toute forme de valeurs ou de comportements universels. À l'actif de l'ÉPI constructiviste d'avoir : i) renouvelé les réflexions sur le rôle des idées dans la formulation des politiques et la construction des légitimités internationales et ii) insisté sur les différents canaux de diffusion des normes de comportement et de valeurs par les organisations internationales et les acteurs privés.

Ce socle de base de l'Économie politique internationale est l'objet de reconsidérations liées au refus de se contraindre par les hypothèses de chacun des courants. Des hypothèses *ad hoc* sont désormais souvent revendiquées dans les travaux d'ÉPI qui n'hésitent pas à développer un constructivisme libéral, à moins que ce ne soit l'inverse, ou à introduire des hypothèses néogramsciennes dans des analyses d'inspiration réaliste, etc. C'est pourquoi la prochaine section dresse une typologie synthétique des principales approches.

Les paradigmes fondateurs revisités

La fin de la guerre froide et le déploiement de la mondialisation économique – absolument pas anticipés par les différents courants de l'ÉPI – ont marqué une rupture analytique et épistémologique radicale ¹⁹. Cette rupture a eu pour effet de rendre caduc le découpage en quatre grandes écoles au profit d'approches plus neutres ou fonctionnelles. La diversité des courants est désormais saisie au travers d'oppositions binaires :

– École américaine *vs.* École anglaise. Les théories américaines de l'ÉPI reprennent à leur compte les hypothèses de base de l'économie internationale standard (individualisme méthodologique, rationalité des agents et comportements

¹⁹ L'éditorial du premier numéro de la *Review of International Political Economy* (1994) estime que la mondialisation constitue un changement qualitatif pour les raisons suivantes : i) l'émergence d'un marché financier globalisé exerçant un pouvoir structurel ; ii) la transnationalisation technologique et ses effets transformationnels ; iii) l'internationalisation des entreprises ; iv) l'importance acquise par la diplomatie économique transnationale non réductible aux logiques et préférences des États ; v) la multiplication des réseaux transnationaux (culture, migration, diasporas, communication, etc.) avec ce que cela implique en termes de déterritorialisation des symboles et des identités et v) la dévalorisation de la symbolique des frontières et montée d'une géographie globale basée non sur des lieux mais sur des liens et des mises en réseau.

d'optimisation). Leurs recherches visent à résoudre des problèmes d'action collective dans le cadre d'un programme d'optimisation sous contrainte des préférences des acteurs (États pour les réalistes, individus pour les libéraux). La seule originalité de l'ÉPI au sein de l'École américaine est de s'interroger sur les institutions et de chercher à en expliquer la genèse et les fonctions. L'école anglaise développe pour sa part une vision critique et se fixe pour programme de recherche de construire une ÉPI alternative à celle développée par l'École américaine. L'hypothèse qui distingue l'École anglaise consiste à analyser les institutions, les pratiques et les intérêts des acteurs comme étant le résultat de processus historiques et socialement contextualisés.

- ÉPI orthodoxe *vs.* ÉPI hétérodoxe. La première recoupe l'ÉPI américaine alors que la seconde est plus présente en Grande-Bretagne et au Canada. Les travaux orthodoxes sont rationalistes et positivistes alors que les hétérodoxes sont plus interprétatifs, normatifs et critiques. L'État, les organisations internationales et les régimes formels sont l'objet d'analyses privilégiées de l'ÉPI orthodoxe tandis que l'hétérodoxie s'intéresse aux procédures informelles et au phénomène d'autorité à la fois publique et privée et, à ce titre, se réclame d'un plus grand pluralisme méthodologique et disciplinaire. Pour reprendre la typologie de Robert Cox, l'ÉPI orthodoxe est plus portée sur des analyses de type *problem-solving*, c'est-à-dire des analyses qui aident à résoudre des problèmes et qui visent à faciliter la coopération interétatique. L'ÉPI hétérodoxe développe des analyses plus critiques et n'hésite pas à remettre en cause l'ordre mondial et les relations sociopolitiques et socio-économiques qui le fondent. Elle insiste à ce titre sur l'absence de gouvernance, d'ordre ou d'autorité dans certains domaines (finance, environnement, migration, énergie, etc.). Le reproche est fait aux ÉPI britannique et hétérodoxe d'avoir considérablement élargie le champ de l'ÉPI jusqu'à en diluer les spécificités induisant une confusion entre l'étude des relations internationales, la sociologie des relations internationales et l'économie politique internationale.
- Approche rationaliste *vs.* Approche réflexiviste. La première regroupe le réalisme, le libéralisme et leur version « néo » qui partagent l'hypothèse que les acteurs agissent conformément à une rationalité soit limitée soit de procédure. En parallèle se sont développés des travaux dont l'objet n'est pas l'analyse empirique mais l'interprétation avec pour objectif de formuler des propositions alternatives. Ces travaux recourent le courant constructiviste. Les courants réaliste et libéral font désormais

une place aux processus de rétroaction (*feed-back*) dans l'analyse de la formation et évolution des intérêts étatiques.

– Économie politique internationale classique *vs.* Nouvelle Économie politique internationale. Dans sa typologie, Robert Gilpin distingue trois approches : libérale, nationaliste et marxiste. Elles constituent l'ÉPI classique. La nouvelle ÉPI se développe suite à l'effondrement du bloc communiste, au déclin analytique de l'ÉPI marxiste et aux bouleversements induits par le processus de mondialisation. Elle regroupe l'ÉPI constructiviste principalement, mais également les néostructuralistes²⁰. Pour certains auteurs, la nouvelle ÉPI ne fait que s'intéresser à de nouvelles thématiques (l'économie *off shore*, les autorités privées de régulation, les régimes informels, le *design* des marchés internationaux, etc.) sans réellement proposer de renouvellement théorique. Cela doit être tempéré par la « banalisation » de l'acteur étatique dans les travaux de la nouvelle Économie politique internationale. Le déclin de ses capacités et la remise en cause de sa légitimité par d'autres acteurs prétendant incarner de nouvelles formes d'autorité et de légitimité (experts, ONG, firmes) ont impulsé une nouvelle génération de travaux sur la gouvernance globale à laquelle est rattachée la nouvelle ÉPI, particulièrement la branche américaine.

Cet aperçu succinct des principales théories de l'ÉPI souligne à la fois la richesse des analyses et le peu de consensus entre ces théories. On ne peut pas, pour autant, conclure que le passage d'une logique d'interdépendance à une logique d'intégration (la mondialisation) se soit accompagné d'un renouveau paradigmatique. Les éléments sur lesquels convergent les théoriciens de l'ÉPI sont au nombre de trois. Tout d'abord, l'articulation entre l'économique et le politique : la compréhension de l'un nécessite l'étude de l'autre. Ensuite, l'importance de l'État et en filigrane celle des institutions dans le fonctionnement de l'économique et des marchés. Le politique est le principal facteur par lequel l'économique est constitué et transformé. Enfin, l'articulation entre le national et l'international, au sens où la politique intérieure ne peut plus être abordée, analysée et séparée de la

²⁰ Voir Nicola Phillips (ed.) [2005], *Globalizing International Political Economy*, New York, Palgrave, Macmillan; Ronen Palan (ed.) [2000], *Global Political Economy*, New York, Routledge; Ronen Palan, Barry Gills (dirs.) [1994], *Transcending the State-Global Divide: A Neostructuralist Agenda in International Relations*, Boulder, Lynn Rienner.

politique internationale. Symétriquement, les politiques publiques internationales ont souvent pour fondement et déterminant les équilibres domestiques des intérêts. La mondialisation a renoué, mais pas mis fin à l'articulation national-international. Au-delà de ces trois éléments, les divergences l'emportent.

Autre niveau de diversité, l'apport conceptuel. En effet, la grammaire de l'ÉPI est extrêmement riche. Les éléments de consensus sont toutefois plus nombreux à ce niveau que par rapport aux clivages doctrinaux.

Rendre compte de l'asymétrie et de la hiérarchie de l'économie internationale. Le vocabulaire de l'Économie politique internationale

Les notions de régimes internationaux, de gouvernance globale, de biens publics internationaux/globaux, etc., entrés dans le langage courant, trouvent leur origine conceptuelle et leur opérationnalité en matière de coopération économique internationale dans les développements successifs de l'ÉPI. L'apport conceptuel de l'ÉPI se situe dans l'appréhension du phénomène de la puissance et de l'institutionnalisation des rapports économiques internationaux compte tenu de l'anarchie et des asymétries liées aux inégalités de puissance.

L'hégémonie dans les relations économiques internationales

Dans le registre des relations économiques internationales, l'hégémonie est porteuse d'un double sens. D'une part, elle dénote la puissance d'un État à l'intérieur d'une certaine configuration des rapports interétatiques. D'autre part, elle renvoie à la domination idéologique d'un groupe qui lui permet de s'assurer la légitimité et l'autorité nécessaires pour gouverner en présentant sa propre vision du monde comme le « sens commun », la seule façon raisonnable d'envisager les choses.

Concernant l'hégémonie dans les relations économiques internationales, Charles Kindleberger est l'auteur de référence²¹. Selon lui, le caractère libéral des relations économiques internationales ne peut être préservé que si un ensemble de règles et de normes – définissant des régimes internationaux

²¹ Charles P. Kindleberger [1973], *World Depression, 1929-1939*, Berkeley, University Press of California.

commerciaux, monétaires, etc. – est institué et maintenu par une puissance hégémonique. La puissance hégémonique est celle qui assume la responsabilité de la fourniture des biens publics internationaux. Un ordre international ne peut exister que grâce au pouvoir exercé par un acteur surpassant tous les autres en puissance et capable d'assumer les coûts de la fourniture des biens publics internationaux. La puissance hégémonique assure une sorte de leadership collectif servant les intérêts de l'ensemble des acteurs du système. Elle introduit ainsi une stabilité dans les relations économiques internationales, d'où l'expression *théorie de la stabilité hégémonique* ²².

Robert Gilpin estime quant à lui que la puissance hégémonique n'est pas un stabilisateur bienveillant. Elle assure la fourniture des biens publics internationaux car cela sert ses intérêts et ses objectifs de puissance. Dans un environnement dépourvu par définition d'instance souveraine de régulation, l'hégémonie permet de décrire la façon dont une puissance dominante énonce les données de l'ordre souhaitable en termes universels et les présente comme un ordre profitable pour tous. Une configuration hégémonique de l'ordre international se réfère ainsi à une situation qui exclut pour une période durable tout arrangement social, économique ou politique remettant en cause les fondements de cet ordre. Si les réalistes envisagent l'hégémonie comme la capacité d'un État à produire puis garantir un ordre international, Cox l'envisage comme une forme de pouvoir de

²² La théorie de la stabilité hégémonique établit une relation causale entre l'existence d'une puissance hégémonique et le développement d'institutions internationales. Robert Keohane en donne une définition consensuelle. « Les structures hégémoniques du pouvoir, dominées par un seul pays, sont favorables au développement de régimes internationaux résilients dont les règles sont relativement précises et respectées [...]. Le déclin des structures hégémoniques de la puissance permet d'envisager le déclin des régimes économiques internationaux. » Gilpin et Wallerstein, quoique selon des perspectives différentes, en développeront une vision historique dans le cadre d'une théorie des cycles hégémoniques selon laquelle l'institutionnalité internationale se trouve ainsi expliquée par l'existence de vastes cycles de naissance et de déclin des grandes puissances. Robert Keohane [1980], « The Theory of Hegemonic Stability and Changes in International Economic Regime, 1967-1977 » in Ole R. Holsti *et al.* (eds.), *Changes in the International System*, Boulder, Westview Press ; Robert Gilpin [1981], *War and Change in World Politics*, Cambridge, Cambridge University Press ; Immanuel Wallerstein, *op. cit.*

classe. C'est la capacité d'une configuration transnationale de forces sociales et d'un complexe État-société à donner cohérence au pouvoir qu'ils exercent et à le légitimer. Ainsi, l'hégémonie est fondée sur « une structure sociale, une structure économique et une structure politique [...]. [Elle] est formalisée dans des normes, des institutions et des procédures universelles qui posent des règles générales de comportement applicables aux États et aux forces sociales transnationales, règles qui soutiennent le mode de production dominant »²³.

L'analyse hégémonique des relations économiques internationales est doublement originale :

1. Elle s'écarte du schéma de l'interdépendance généralisée des économistes. Elle implique une économie internationale hiérarchisée et structurée par un système de relations asymétriques.
2. Elle véhicule une conception historique et évolutive des relations économiques internationales avec l'idée de succession de cycles hégémoniques. D'après I. Wallerstein²⁴, les bases matérielles de l'hégémonie se situent dans les trois domaines-clés de l'économie : la production, le commerce et la finance. Une hégémonie se forme et se défait dans cet ordre. Les cycles hégémoniques soulignent trois types de contradictions assumés par *l'Hégémon* : i) La position hégémonique présente un coût militaire et politique. C'est le maintien de l'ordre international et les soutiens financiers des alliés ; ii) La dynamique concurrentielle capitaliste diffuse les technologies et les méthodes d'organisation et de production. Ceci conduit à réduire l'avance de la puissance hégémonique ; iii) Le maintien de la stabilité sociale au sein de la puissance dominante et la nécessité pour elle d'exercer un effet de démonstration sur les autres pays, l'obligent à avoir une politique de revenus qui conduit à une érosion de la compétitivité par rapport aux autres nations. Le déclin de la puissance hégémonique explique le changement de la configuration des relations économiques internationales.

Régimes internationaux : institutionnalité et socialisation des relations économiques internationales

Suite aux travaux de Kindleberger, au rattrapage économique des États-Unis par l'Allemagne et le Japon, aux crises monétaires

²³ Robert Cox, Timothy Sinclair [1996], *Approaches to World Order*, Cambridge, Cambridge University Press.

²⁴ Immanuel Wallerstein [2002], *Le capitalisme historique*, Paris, La Découverte.

et énergétiques des années 1970, Robert Keohane et les libéraux institutionnalistes développeront l'idée d'une coopération post-hégémonique par le canal des régimes internationaux.

Les théories des régimes internationaux envisagent les multiples canaux de socialisation des relations économiques internationales en dépassant le réductionnisme des seuls prix internationaux, principale procédure sociale de régulation de la théorie de l'économie internationale standard. Les régimes internationaux, c'est-à-dire les arrangements institutionnels interétatiques, procurent des avantages qui se maintiennent malgré l'évolution de la configuration des rapports de puissance présidant lors de leur formation. Ils constituent une variable qui intervient dans la dynamique du rapport entre l'économique et le politique et en influencent le résultat.

Un régime international se définit usuellement comme «un ensemble explicite ou implicite de principes, de normes, de règles et de procédures de prise de décision autours duquel les anticipations des acteurs convergent dans un domaine donné des relations internationales»²⁵. Les régimes sont des constructions étatiques, partielles, limitées à un champ particulier des relations économiques internationales auquel on reconnaît généralement deux composantes :

1. Les principes et normes qui constituent les valeurs partagées par les pays ou un groupe de pays en particulier. Ces éléments délimitent les finalités du régime, c'est-à-dire les buts fondamentaux, les droits et les obligations.
2. Les règles et les procédures qui déterminent les instruments du régime, c'est-à-dire son effectivité et son mode opératoire.

Les théories rationalistes développent une approche fonctionnaliste et utilitariste où le régime international est envisagé comme un système a-historique ayant pour but de résoudre les dilemmes de la formation des choix collectifs à partir de décisions individuelles. Les régimes internationaux sont donc «*problem-solving*» et fixent un «*agenda*», c'est-à-dire un ordre des priorités et un mode de résolution spécifique des différends. Les analyses ultérieures reconnaissent que les régimes internationaux en tant qu'institutions définissent les règles du jeu, délimitent les comportements légitimes dans un domaine donné, stabilisent les échanges entre les États (réduction des coûts de transaction), orientent les préférences et stratégies des acteurs, et favorisent la production et la circulation

²⁵ Stephen Krasner (ed.) [1982], *International Regimes*, Ithaca, New York, Cornell University Press.

de l'information (réduction d'incertitude). Toutefois, comme le rappelle Susan Strange, les régimes internationaux ne sont pas le produit de négociations entre acteurs égaux et symétriques. Au contraire, ils résultent de la stratégie d'un État ou d'un groupe d'États dominant. D'où sa conclusion que la création d'un régime est un « exercice subtil d'hégémonie politique »²⁶.

L'offre de régime répond à trois types de rationalité²⁷ : i) Les régimes paramétrés par une logique de puissance ; ii) Les régimes paramétrés par une logique des intérêts et iii) Les régimes paramétrés par une logique des connaissances. L'analyse s'est considérablement enrichie pour inclure des formes non-étatiques de coopération, des formes hybrides de régime et les régimes informels ou « lâches ».

À partir du début de la décennie 1990, la notion de gouvernance globale a investi le champ des relations économiques internationales. À l'origine le terme est utilisé par le Groupe Banque mondiale avec un contenu normatif fort sensé référer aux pratiques de « bonne gouvernance ». C'est-à-dire comme un concept équivalant aux institutions et pratiques favorables à la paix et au développement, donc aux objectifs de sécurité (le politique) et aux objectifs de richesse (l'économique).

Selon J. Rosneau²⁸, l'essor des flux transnationaux (financiers, productifs, informationnels, culturels, criminels, etc.) conduit à un dédoublement du système États-nations. À ce dernier, fondé sur la logique stato-nationale, se superposent désormais des réseaux de flux transnationaux définis comme toute relation qui se déploie sur la scène mondiale en contournant de façon délibérée ou par destination le contrôle des États-nations, ce qui remet en cause leur souveraineté et leurs compétences territoriales²⁹. Cette nouvelle configuration dévalorise les

²⁶ Susan Strange [1996], *The Retreat of the State: The Diffusion of Power in the World Economy*, Cambridge, Cambridge University Press.

²⁷ Andreas Hasenclever, Peter Mayer, Volker Rittberger [1997], *Theories of International Regimes*, Cambridge, Cambridge University Press.

²⁸ James Rosenau [1990], *Turbulence in World Politics. A Theory of Change and Continuity*, Princeton, Princeton University Press ; James Rosenau, Ernst-Otto Czempiel [1992] (dirs.), *Governance Without Government: Order and Change in World Politics*, Cambridge, Cambridge University Press.

²⁹ Quatre éléments caractérisent cette approche en termes de réseaux : 1) l'absence de centre ; 2) la réduction des distances, 3) la mobilité des acteurs, 4) la fluidité des courants d'échange pas uniquement économiques.

ressources politico-militaires, relativise les frontières et confère aux critères d'efficacité fonctionnelle une importance supérieure à celle de la légitimité.

La gouvernance globale se définit comme l'ensemble des mécanismes et des procédures par lesquels des règles collectives sont élaborées, décidées, légitimées, mises en œuvre et contrôlées. Elle renvoie à l'appareil de production et de formation de normes collectives. Elle traduit l'idée qu'il existe d'autres institutions et acteurs, privés en l'occurrence, qui contribuent à la création de normes, au maintien de l'ordre et qui participent à la régulation économique et sociale. De ce fait elle théorise le constat que les gouvernements et les États n'ont plus le monopole de la puissance légitime du fait de la remise en cause du statut de l'État et de ses fonctions de régulation tant nationale qu'internationale.

C'est pourquoi, produit de la crise de l'État, la problématique de la gouvernance se décline en quatre thématiques : i) incapacité à mettre en vigueur la réglementation existante (*implementation problem*) ; ii) refus des groupes de reconnaître la légitimité des bureaucraties étatiques ou interétatiques (*motivation problem*) ; iii) mauvaise affectation des moyens en vue d'atteindre des fins jugées souhaitables (*knowledge problem*) et iv) inadaptation croissante des instruments classiques d'intervention (*governability problem*).

En guise de conclusion : perspectives sur l'Économie politique internationale aujourd'hui

L'interdépendance complexe et la globalisation des économies ont complexifié les problèmes auxquels sont confrontés les acteurs. Il en a résulté une multiplication des problématiques et un éclatement des grands paradigmes et schémas explicatifs. Il en a également résulté un élargissement des domaines étudiés préjudiciable à la discipline. Si nous repartons du point de départ de notre présentation, à savoir la définition de l'Économie politique internationale en tant que discipline s'interrogeant sur les interactions dynamiques et réciproques entre la recherche de puissance et l'accumulation de richesse : i) l'ÉPI étudie les relations économiques de production et d'échange (production et firmes internationales, commerce, finance) et les rapports économiques internationaux (aide publique au développement, négociations économiques internationales, relations Nord-Sud) ; ii), il est possible d'établir que « faire » de l'Économie politique

internationale aujourd'hui revient à s'intéresser à deux agendas de recherche ³⁰. Détaillons cette dernière assertion.

Le premier est celui des préférences et comportements d'acteurs. Cet agenda porte son attention sur la formation des préférences des acteurs, de tous les acteurs impliqués dans les relations économiques internationales. En ce sens, l'ÉPI s'est éloignée du stato-centrisme pour s'intéresser à d'autres acteurs en mesure de définir, d'orienter et d'influencer la coopération économique internationale. Il en ressort une pluralité de facteurs déterminant les préférences des acteurs d'où un éclectisme méthodologique renforcé par la multiplication des objets d'études. Cet agenda prolonge la réflexion en se focalisant non seulement sur l'explication des comportements des acteurs mais sur l'évaluation de ce comportement et ses conséquences, ce qui le conduit à des analyses normatives, particulièrement pour ce qui est de l'ÉPI hétérodoxe. La « banalisation » de l'État, l'émergence de la Chine, la crise du *subprime* et ses prolongements ont conduit à reformuler le questionnement sur la puissance, problématique historique de l'ÉPI. Celle-ci réserve désormais une place aux facteurs intangibles, aux rôles des réseaux non et infra-étatiques comme composants de la puissance d'un État.

Le second agenda renvoie aux systèmes de gouvernance qui structurent, régulent et organisent les différentes économies politiques internationales. Cet agenda s'interroge tout autant sur l'existence de ces systèmes de gouvernance que sur leur absence et ce que cela révèle en matière de rapports de puissance et de richesse. Il s'interroge sur la faiblesse des régulations supranationales dans un contexte d'intégration internationale croissante et sur le paradoxe de la multiplication des traités, accords et conventions alors que la gouvernabilité de l'économie internationale ne semble pas s'améliorer. Ainsi l'analyse fait-elle place à l'existence d'une concurrence normative interétatique mais également publique/privée, au fait que les États adoptent des accords qui aboutissent *in fine* à réduire leur capacité de régulation ou leur autonomie politique, ce que la théorie des

³⁰ Les développements de la conclusion s'inspirent de Benjamin Cohen [2008], *International Political Economy. An Intellectual History*, Princeton, Princeton University Press; Walter Mattli, Ngaire Woods [2009] (eds.), *The Politics of Global Regulation*, Princeton, Princeton University Press; Cutler Claire [2003], *Private Power and Global Authority: Transnational Merchant Law in the Global Political Economy*, New York, Cambridge University Press.

régimes ne permettait pas de saisir. Le terme de gouvernance ne doit pas masquer l'hétérogénéité des enjeux, des procédures de régulation et des conséquences en termes de richesse et de puissance sous-jacents aux négociations internationales. Cet agenda s'intéresse aux mécanismes inédits de régulation et à l'articulation des niveaux de régulation du local vers le global.

